

# Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie

Vie de la recherche

---

Pierre V. Tournier

## **Criminalité, délinquance, justice, connaître pour agir**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Pierre V. Tournier, « Criminalité, délinquance, justice, connaître pour agir », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], Vie de la recherche, mis en ligne le 21 avril 2006. URL : <http://champpenal.revues.org/520>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association Champ pénal / Penal field

<http://champpenal.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://champpenal.revues.org/520>

Document généré automatiquement le 03 novembre 2009.

© Champ pénal

Pierre V. Tournier

## Criminalité, délinquance, justice, connaître pour agir

- 1 La question des études et des recherches scientifiques sur la criminalité, la délinquance et la justice concerne très directement les acteurs du système pénal, dans toute leur diversité. Beaucoup souhaitent disposer d'outils de connaissance, de compréhension, d'évaluation et d'action afin d'exercer leurs responsabilités en connaissance de cause et de faire évoluer ce qui ne fonctionne pas. Ils savent aussi que les chercheurs professionnels ne sont pas les producteurs exclusifs de la connaissance et qu'au contraire la recherche a un besoin vital d'associer, sans mélange des genres, les acteurs de terrain, intéressés par une approche scientifique de leurs pratiques et acceptant toutes ses exigences de méthode et de rigueur. Ainsi nombre d'entre eux participent à des enseignements universitaires aux côtés des enseignants-chercheurs, dans le cadre des diplômes universitaires (DU) et des nouveaux masters, mais aussi dans les écoles professionnelles (ENM, ENAP, etc.). Leur participation à la recherche, pourtant fort souhaitable, est chose nettement plus rare, dans notre pays.
- 2 En signant « l'appel des 115 »<sup>1</sup>, lancé en février dernier, près de 600 personnes se sont retrouvées, au delà de leurs différences de formation, de professions et de sensibilités politiques pour demander aux pouvoirs publics la création, en France « *d'une structure multidisciplinaire d'études et de recherches sur les infractions pénales, leur prévention, leur sanction et leur réparation* ». On trouve parmi les signataires, des chercheurs, enseignants chercheurs et jeunes chercheurs en formation, spécialistes des sciences du droit, des sciences de la société (sociologie, démographie, anthropologie, science politique, histoire...), des médecins et spécialistes des sciences du psychisme, des philosophes. Certains se définissent comme « criminologues » et les autres pas. Ces derniers préfèrent se référer à leur discipline de base (le droit pénal, la sociologie de la déviance, la socio-démographie pénale, la psychiatrie légale, etc.). Ils ont été rejoints par nombre de leurs collègues étrangers, de premier rang.
- 3 Il s'agit de développer cette approche multidisciplinaire qui n'existe dans aucun centre de recherche d'envergure, en France, dans le champ qui nous préoccupe ici, autour des objectifs suivants :
- 4 - Entreprendre, développer, encourager tous travaux de recherches ayant pour objet l'étude des infractions pénales et des réponses apportées (prévention, aide aux victimes, poursuites à l'égard des auteurs, alternatives aux poursuites, prononcé des mesures et des sanctions, modalités d'exécution des unes et des autres) et ce dans toutes les disciplines concernées.
- 5 - Développer un centre de documentation mis en réseau avec les centres existants et élaborer des « synthèses de connaissances », tenir le Gouvernement, le Parlement et les pouvoirs publics informés des connaissances acquises.
- 6 - Apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche, informer les citoyens et participer, au niveau international, à la diffusion des travaux français du champ.
- 7 Aussi "l'appel des 115" rassemble-t-il un grand nombre de professions concernées : fonctionnaires de polices et de la défense, de l'administration pénitentiaire exerçant en milieu fermé comme en milieu ouvert, de la protection judiciaire de la jeunesse, magistrats, avocats, personnels de santé, travailleurs sociaux exerçant dans les structures d'urgence et/ou de réinsertion, de contrôle judiciaire, d'enquêtes rapides, d'aide aux victimes et médiation, club de prévention, etc.
- 8 Les attentes des "organisations militantes", personnes morales très nombreuses à soutenir "l'appel des 115", au regard de la recherche scientifique sont assez semblables à celles des professionnels. Fédérations (Citoyens et Justice, FNARS, FARAPEJ, UFRAMA),

associations, syndicats, organisations professionnelles spécialisées (ANJAP, ASPMP), ou lieu de réflexion et d'échange comme l'Association française de criminologie (AFC), leur objet comme leurs pratiques sont évidemment très diverses, mais leur besoin de connaissance, de formation de leurs militants, leur volonté d'intervenir dans le débat public, sans esprit de système, pour contrer les discours et politiques populistes les amènent au même constat : "l'approche [scientifique] multidisciplinaire est la seule capable d'éclairer le débat public sur la question pénale, au-delà de l'émotion, des souffrances, mais aussi des passions idéologiques, et d'apporter une contribution significative à la construction de politiques pénales [...] ».

9 De nombreuses personnalités politiques, spécialistes des questions pénales ou non, soutiennent aussi cet appel. Députés, sénateurs, parlementaires européens, élus des collectivités territoriales, dirigeants, ils appartiennent au Parti communiste français, aux Verts, au Parti socialiste, au Mouvement des jeunes socialistes ou à l'UDF. Le collectif des signataires va débattre avec elles et avec tous les élus qui le souhaiteront pour voir ensemble comment mettre en œuvre ce projet.

10 « Les 115 » ont eu la sagesse de ne pas proposer de « montage administratif », clef en main, différentes solutions pouvant être envisagées. Elles devront être évaluées à l'aune de deux critères : l'indépendance intellectuelle et l'efficacité à atteindre les objectifs définis. La solution à inventer dépendra, naturellement, de l'évolution des structures existantes et des complémentarités à construire. Par ailleurs, l'entité devra avoir des liens très étroits avec l'enseignement supérieur, tant universitaire que professionnel, sans oublier l'enseignement au collège et au lycée.

---

### **Notes**

1 L'appel des 115 et la liste des signataires ont été mis en ligne sur de nombreux sites : taper « appel des 115 » sur le moteur de recherche de votre choix, vous trouverez.

---

### **Pour citer cet article**

Référence électronique

Pierre V. Tournier, « Criminalité, délinquance, justice, connaître pour agir », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], Vie de la recherche, mis en ligne le 21 avril 2006. URL : <http://champpenal.revues.org/520>

---

### **Pierre V. Tournier**

Directeur de recherches au CNRS, Centre d'histoire sociale du XXe siècle, Université Paris 1. Panthéon Sorbonne, ancien président fondateur de « Pénombre » et de « Champ Pénal / Penal Field », ancien président de l'Association française de criminologie (AFC).

---

### **Droits d'auteur**

© Champ pénal